

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 avril 2019 à 19h30 à la salle associative (10 présents, 5 absents excusés ayant donné pouvoir, 2 absentes non excusée) avec pour secrétaire de séance : Mme Sylvie FOURMONT.

Le Conseil Municipal approuve à 15 voix pour le compte-rendu du 14 mars 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à 14 voix pour (Madame le Maire a quitté la salle et n'a pas participé au vote), les comptes de gestion et les comptes administratifs 2018 pour :
- Commune : recettes de fonctionnement de 1 433 836,19 €, dépenses de fonctionnement de 1 089 636,24 €; recettes d'investissement de 316 091,66 € (avec un crédit de report de 137 987 €), et dépenses d'investissement de 499 620,87€ (avec un crédit de report de 623 971 €).
- CCAS : recettes de fonctionnement de 20 565,22 €, et dépenses de fonctionnement de 20 966,81 €
- Assainissement : recettes d'exploitation de 97 903,59 € et dépenses d'exploitation de 47 902,06 € ; recettes d'investissement de 31 417,27 € (avec un crédit de report de 200 000 €) et dépenses d'investissement de 39 172,20 € (avec un crédit de report de 305 039 €).
- APPOUVE à l'unanimité des présents, l'affectation des résultats aux différents budgets ;
- VOTE à 15 voix pour, le maintien du taux des taxes sur la base des années précédentes soit : TH : 14,96 % TF bâti : 11,61 % TF non bâti : 43,23 %.
- VOTE à l'unanimité des présents pour les différents budgets de la commune :
- Le budget primitif 2019 de la commune qui s'équilibre à 1 639 766 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 1 810 341 € en recettes et dépenses d'investissement.
- Le budget primitif 2019 du CCAS qui s'équilibre à 27 610 € en recettes et dépenses de fonctionnement.
- Le budget primitif 2019 de l'assainissement qui s'équilibre à 162 687 € en recettes et dépenses d'exploitation et à 544 873 € en recettes et dépenses d'investissement.
- ENTEND diverses informations et questions :
- Remerciements décès : Mmes Danielle DORIER, Annie GALOPIN et Raymonde DUBOIS.
- Courrier du DASEN du 26.03.19 concernant les projets "Ecoles numériques innovantes et ruralité" validé. Convention à signer avec Mme la Rectrice.
- Prochaine réunion de conseil municipal le 06.05.201 à 19h à la salle étage gare.
- Bureau vote élections européennes du 26.05.
- Prévoir arrêté du maire lors des cérémonies (08.05, 11.11 et 19.03) : route barrée devant la mairie
- Nettoyage des berges le 23.04 à 8 heures.
- Demande d'achat d'une parcelle communale boisée par M. Jean-Paul JANNIAUX.
- Travaux de peinture à la salle associative (semaine 17).

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 15 avril 2019 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

